

Protéger la Nature, ça veut dire quoi ?

Benoît R. Sorel
Janvier 2021

-

1^{ère} publication août 2015

L'agroécologie, et l'agriculture en général, aussi respectueuses puissent-elles être de la Nature, n'ont pas vocation à protéger les espaces naturels, les espèces en voie de disparition, la biodiversité de la faune et de la flore sauvages. Il existe tout de même un lien de parenté entre la protection de la Nature au sens strict et le respect de la Nature dans un contexte agricole, qu'il nous semble pertinent de mettre en lumière.

Nous avons écrit le présent texte lorsque nous étions adhérents à une association de protection de la Nature. Au vu

- des différences qui existent entre d'un côté les naturalistes des associations, et de l'autre le grand public, dans la façon de concevoir la nature,
- et des réponses souvent simplistes apportées à la question du pourquoi protéger la Nature,

il est nécessaire d'apporter à ladite question une réponse globale et pratique, en fuyant les définitions vagues ou trop idéalistes. Cette

entreprise de définition univoque est tout à fait possible, car le contexte actuel, mou, ambivalent, de développement durable que l'on évoque pudiquement du bout des lèvres, ne résulte pas de connaissances prétendument incertaines sur l'état de la biodiversité mondiale (telle espèce est-elle vraiment en danger d'extinction, telle espèce est-elle vraiment influencée par telle molécule de synthèse, le changement climatique modifie-t-il vraiment la répartition géographique de telle espèce... ?). Ce contexte mou ne résulte pas d'une impossibilité à définir la nature que l'on veut protéger : c'est au contraire à cette impossibilité que l'on veut faire croire. Il s'agit d'une stratégie de communication, entretenue à dessein par les partis politiques de tout bord, pour maintenir aussi longtemps que possible les gens dans leurs habitudes de travail et de pensée. L'objectif de cette stratégie est rendre, pour le citoyen, aussi difficile que possible la prise de décision. Est-ce que je dois moins utiliser ma voiture ? Est-ce que je dois acheter bio ? Est-ce que je dois éviter les vacances avec l'avion ? À quoi bon ces efforts, si l'on n'est pas certain que cela aide à préserver la Nature ?

Il faut sortir de ce piège de mollesse, car le respect de la Nature est une étape rien moins importante pour l'évolution de notre espèce *Homo sapiens* que l'abolition de l'esclavage, la rédaction des Droits de l'Homme, l'éducation pour tous, la Paix entre les peuples et la fraternité.

Protéger la Nature, ça veut dire quoi ? est une question à laquelle il est à la fois très simple et très compliqué de répondre. Qu'entend-on par protéger, qu'entend-on par Nature ? C'est une question un peu « fourre-tout », que l'on imagine suivie d'un long exposé ennuyeux sur le nécessaire respect de la nature, qui doit déboucher sur la notion de développement durable, donc le tri des déchets, le recyclage, éteindre les lumières... Le genre d'exposé moralisateur qui ennuie tant les collégiens, car on leur rabat trop les oreilles avec. Faut-il donc encore ressasser cette notion, après deux décennies d'éducation populaire en ce sens ? Aujourd'hui presque tout le monde a compris le bien-fondé de la protection du recyclage et de la protection de la nature. C'est non

plus au niveau des idées et des mots, mais au niveau des actes, que la dissension règne encore. C'est au niveau des actes que remuer le couteau dans la plaie fait encore mal. Les mesures concrètes à voter sont sources non pas d'ennui, mais de débats houleux, de vie locale agitée et, hélas, de mort¹. À ce niveau, la question est donc toujours d'actualité.

Pour l'aborder, en essayant de ne pas verser dans la prose larmoyante, ni dans l'exposé trop politiquement correct, nous allons nous centrer sur un pays, la France. Nous allons démarrer notre réflexion en considérant deux méthodes actuelles de protection de la Nature. Puis nous présenterons notre vision de ce que recouvre le concept de Nature. Enfin, nous répondrons à notre question, en expliquant comment les succès et les limites de la protection de la Nature sont conditionnés par la subtilité même du concept de Nature.

DEUX MÉTHODES ACTUELLES, EN FRANCE, DE PROTECTION DE LA NATURE

Par protéger la Nature, on comprend en général prendre *soin* d'elle : éviter la souffrance animale et permettre aux plantes comme aux animaux de « vivre leur vie ». Les mesures de soin peuvent aller jusqu'à nécessiter de créer une barrière physique entre l'être humain et la Nature, dans les cas où celle-ci est particulièrement remarquable, ou dans les cas où l'être humain est particulièrement destructeur. Dans ce dernier cas, s'agit-il alors de délimiter un espace, de déclarer que nul être humain ne doit y pénétrer, et de défendre cet espace corps et âme contre les individus égoïstes, contre les ignorants, contre les destructeurs ? Cela fait effectivement partie des méthodes actuelles de protection de la Nature. Certaines associations ou structures gèrent des

¹ Un jeune militant écologiste est mort lors d'affrontements avec les forces de l'ordre qui défendaient le chantier de construction d'un barrage sur la commune de Sivens.

espaces protégés, comme le font par exemple le conservatoire du littoral ou les centres permanents d'initiative à l'environnement (CPIE). Des réserves sont délimitées, et leur accès est strictement interdit, sauf aux gardes et aux gestionnaires. Les contrevenants sont punis par une amende voire une peine de prison. Nous appelons cette méthode la méthode d'enclosure.

Certaines associations choisissent une autre méthode de protection : la protection par l'action en justice. Ces associations constatent les actions et les constructions illégales au regard du droit de l'environnement, et portent leurs auteurs devant les tribunaux. Plus précisément, que font les juristes, bénévoles ou employés, de telles associations ? Ils font, hélas, plus que porter devant la justice les actes de destruction, avérée ou planifiée : ils contraignent à faire respecter la loi. Indiquons tout d'abord que ce ne sont pas que des particuliers qui enfreignent les lois de protection de la Nature : ce sont avant tout des mairies, des collectivités, des administrations. Le premier problème auquel les juristes font face, du Nord au Sud de la France, est la connivence entre les administrations et les personnes ne respectant pas la loi : permis de construire accordés dans des espaces protégés, constructions réalisées sans permis en toute illégalité mais régularisées par les mairies par la suite. Pour les entreprises, les études d'impacts incomplètes sont bien souvent acceptées par les administrations... Le second problème est celui-ci : les constructions jugées illégales ne sont jamais détruites, malgré les décisions de justice ordonnant leur destruction. Ainsi un nombre considérable de routes sont illégales, mais qui irait les détruire et restaurer les champs, les marais ou les forêts qui ont été arasés ? C'est la stratégie du fait accompli. Troisième problème : la stratégie juridique des mairies conniventes. Ces mairies accordent à répétition des permis de construire temporaires, pour régulariser des permis illégaux ou inexistantes. C'est une « méthode » tout à fait légale, qui bloque efficacement le déroulement des procédures judiciaires. Quatrième problème : Les associations rappellent aussi à l'ordre certains préfets, qui daignent faire appliquer la loi ! Un

comble. Elles sont aussi amenées à faire constater les infractions par un huissier, car parfois les polices de l'environnement « ignorent » leurs dépositions.

De telles associations, quand elles sont reconnues d'utilité publique, siègent aussi dans les commissions départementales d'aménagement du territoire. Elles sont presque toujours la seule voix qui s'oppose à des projets d'urbanisation très consommateurs d'espace. Elles mènent donc un véritable combat du pot de terre contre le pot de fer, même quand elles ont la chance d'avoir un juriste bénévole voire salarié.

Pour conclure sur la difficulté de remettre dans le droit chemin les « vandales » de la Nature, il faut savoir que dans notre pays, il est interdit de porter plainte contre un maire qui décide de ne pas respecter une loi de protection de la Nature, ou contre aucune administration d'ailleurs. Seul le permis de construire peut-être contesté, pas les décisions de l'élu ou du fonctionnaire. Car ils représentent le peuple, et porter plainte contre le peuple est sans fondement.

Alors, est-ce donc cela, protéger la nature ? Passer son temps à rappler à nos élus et à notre administration l'existence des lois qui ont été votées pour la protéger ? Passer son temps à contrer les projets d'urbanisation qui prétendent respecter la Nature tout en l'arasant ? Par exemple des écoquartiers qui n'ont de vert que le nom, des usines de méthanisation dont le bilan énergétique est négatif, des centres commerciaux écoresponsables... Faire respecter la législation est une démarche juste et utile, ne serait-ce que pour garantir l'égalité des citoyens face à la loi. Mais les associations de protection juridique de la Nature en retirent-elles seulement de la reconnaissance sociale ?

Au contraire, les associations qui agissent juridiquement pour faire respecter la Nature se voient refuser toute forme de subventions publiques, tandis que celles qui se cantonnent à faire de l'éducation à l'environnement, à gérer une réserve, sont subventionnées avec bienveillance. De plus, elles s'attirent les foudres d'une bonne partie de la population, pour qui elles représentent l'« aiguillon » des écolos. Ces écolos qui énervent tant les agriculteurs et les aménageurs, qui vou-

draient faire, selon ces derniers, interdire toute construction, qui inonderaient le peuple de normes, qui voudraient faire interdire la chasse, pourtant une activité traditionnelle de notre beau pays. L'écologie « punitive » disent certains. Et la haine de certaines personnes envers les associations de protection juridique de la Nature est bien réelle : insultes, dégâts aux locaux, intimidations physiques et menaces de mort même.

Si nous considérons les deux dernières décennies, nous pouvons voir que la société européenne se tourne lentement vers le respect de la Nature. En France certainement plus lentement qu'ailleurs, mais bon, les gaulois peuvent évoluer, n'en doutons pas ! La tendance de fond vers plus de respect de la Nature existe. Faut-il donc s'inquiéter des oppositions les plus virulentes à la protection de la Nature ? Ou bien ces oppositions virulentes indiquent-elles que les associations de protection de la Nature ne feraient pas bien leur travail ? Ces associations seraient-elles trop idéalistes, voulant tout de suite une société tout à fait respectueuse de la Nature, alors que durant deux millénaires l'homme occidental n'a eu cure de respecter la Nature (l'Europe fut massivement déboisée, rappelons-le) ? Ou bien sont-elles intolérantes et extrémistes, ce qui leur est reproché le plus souvent ? Et si les torts étaient partagés ? Des associations trop idéalistes d'un côté, et des individus et des administrations trop réfractaires au progrès de l'autre côté ? Il y a de ça, et nous voulons rajouter qu'il y a aussi un problème de vocabulaire. La Nature protégée par les associations semble ne pas toujours être la même que celle à laquelle se réfère leurs opposants. Nous allons tenter d'y voir plus clair.

LES SUBTILITÉS DU CONCEPT DE NATURE

Naturalité et dimensions populaires du concept de nature

Après six années passées chez nos voisins allemands adeptes de la Nature, nous revenons en France en 2012, et là nous découvrons le concept de « naturalité ». Ce concept repose sur la pensée qu'il n'y a pas une Nature, mais plusieurs natures : il y a la nature du jardin autour du pavillon, la nature des champs, la nature des parkings de supermarchés, la nature urbaine, la nature des parcs urbains, la nature des parcs naturels régionaux, qui n'est pas la même que celle des parcs nationaux, puis enfin la nature des réserves. Ajoutons à cela la nature des ZNIEFF, des espaces remarquables, des espaces classés...

L'avantage du concept de naturalité est d'intégrer la différenciation des natures selon leur degré d'artificialisation par l'Homme. C'est très pratique, car cela permet de définir des mesures précises pour la gestion de ces espaces, afin de maintenir leur biodiversité spécifique. Cependant, parmi toutes ces natures, on peut se demander laquelle est la « vraie » Nature ? Attelons-nous donc maintenant aux différentes dimensions du concept de nature.

Il est évident que, pour la majorité d'entre nous, la nature est cet ensemble de plantes et d'oiseaux que l'on peut voir dans un jardin. La nature est représentée par ce gazon que l'on tond régulièrement, ces arbres que l'on taille, ces parterres de fleurs et ces arbustes que l'on agence à souhait. Dans les parcs, la nature est plus impressionnante, car les jardiniers professionnels sont plus talentueux que l'amateur. Nous connaissons aussi tous la nature des forêts de l'ONF (Office National des Forêts), où l'on apprécie se promener en été et à l'automne. Le littoral est-il associé à l'idée de nature ? Un petit peu seulement, car la plage est d'abord synonyme de soleil, de repos, de vacances. Uniquement lors des tempêtes d'hiver aimons-nous aller au

bord des falaises, pour contempler le combat des vagues et des rochers. Nous sommes donc beaucoup à privilégier la dimension esthétique de la nature, la dimension romantique (et loin de nous l'idée de dénigrer cela).

La dimension utilitariste de la nature est toutefois celle qui prévaut sur la majorité du territoire français. Les belles forêts de l'ONF, avec leurs grands arbres, ne sont pas naturelles. Elles sont entretenues et formées par la main de l'Homme, depuis des siècles. Idem pour les parcs, qui sont plantés d'arbres taillés. En fait, dans la nature soumise à la main de l'Homme, il est même difficile de voir un arbre qui n'a pas été taillé, un arbre aux formes bizarres, rabougri, chétif... On voit dans ces espaces des plantes et des animaux certes, mais il faut concéder que c'est une nature domestiquée : l'Homme l'entretient, pour qu'elle lui donne quelque chose en retour (nourriture, bois, gibier...).

La nature romantique comme la nature utilitariste possède une certaine biodiversité, selon que l'Homme la simplifie plus ou moins, selon qu'il respecte plus ou moins les processus naturels. C'est à une de ces deux définitions de la nature que se réfèrent les contrevenants au droit de l'environnement : pour eux dans les espaces où la nature n'a une dimension ni esthétique ni utilitariste, il n'y a ... rien. Des dunes ? Un gros tas de sable. Des falaises ? Pourquoi n'y fait-on pas une carrière ? Une zone humide. De l'eau stagnante, c'est malsain, faut assainir. Une prairie arrière littorale ? De l'herbe, quoi de mieux pour un camping² ? Donc ils ne conçoivent pas qu'en modifiant ou détruisant ces espaces, ils détruisent la nature. Dans ces espaces, ils ne reconnaissent pas la nature tout simplement. Les associations de protection de la nature, elles, se réfère plutôt à la nature où l'Homme intervient le moins possible : la nature sauvage. La nature à vocation esthétique ou utilitariste n'a à leurs yeux que peu de valeurs (pas assez de biodiversité, pas assez

2 Et rajoutons que certains élus et aménageurs, une pâture ou un champ, pourtant des espaces à usage agricole, c'est aussi « rien ».

d'écosystèmes, pas assez de comportements naturels de la faune et de la flore).

Si le problème de vocabulaire se résumait seulement à ce malentendu, alors nous devrions nous réjouir : un peu d'éducation populaire, et bientôt tout le monde aura compris que la Nature « vraie » est celle qu'on observe dans les réserves, et que toutes les autres formes de nature sont contrôlées par l'Homme. Tout le monde comprendrait que la nature a le droit d'exister par elle-même, sans que quiconque soit toujours en train de l'influencer par ci ou par là. Et tout le monde comprendrait qu'il faut respecter les mesures de gestion correspondant à chaque niveau de naturalité, sinon la nature perd de son romantisme et de son utilité, ce qui est dommageable pour toute la société.

Dimensions subtiles du concept de nature

Voici une histoire qui vient de Creuse. Là-bas des bonnes gens se plaignent qu'une île, au milieu d'un grand lac, est désormais interdite aux chasseurs. Toute intervention humaine y est interdite. On stigmatise les écolos, car maintenant l'île est d'une grande pauvreté ornithologique : en effet les coupes régulières dans la végétation que les chasseurs faisaient, assuraient le gîte et le couvert pour de nombreuses espèces. Maintenant l'île est une friche vide de vie.

Cette façon de penser est pleine de bon sens, et elle est, concrètement, correcte. Mais elle comporte une erreur : elle méconnaît l'échelle de temps de la vraie Nature. C'est assez subtil : la biodiversité va se réinstaller sur l'île, mais au cours d'un processus qui durera au moins trois cents ans, le temps que les jeunes chênes actuels arrivent à maturité, puis se décomposent, et que se différencient les écosystèmes du pourtour et du centre de l'île. L'éducation populaire, par définition, ne peut pas transmettre des subtilités, des détails : elle a pour objectif d'atteindre un maximum de personnes, pour transmettre les connaissances les plus évidentes. Et l'éducation populaire ne peut pas non plus

aller contre les fondations de la société pour laquelle elle enseigne. Expliquons-nous. La *maîtrise du temps* est une fondation essentielle de notre société. Nous vivons dans une société où le temps doit être maîtrisé. Et nous en sommes très avares. Tout doit aller vite : les légumes doivent pousser vite, les porcs et les poulets doivent engraisser vite, les voitures doivent aller vite, le passage à la caisse doit se faire vite... Pour accéder à la vraie Nature, telle que nous l'entendons, il faut lâcher prise sur le temps. La vraie Nature n'a pas la même échelle de temps que l'être humain, qui vivra en moyenne 70 ans. *La porte du temps est donc le premier accès à la vraie Nature. Il faut l'ouvrir (en prendre conscience) et aller au-delà.*

Le concept de naturalité induit subtilement la pensée que la nature s'inscrit dans l'échelle de temps humain, car la nature doit être gérée par l'Homme. Nous comprenons donc maintenant que ce concept de naturalité, si global soit-il, a une limite : la vraie Nature, la Nature tout à fait sauvage, la Nature qui a vu naître l'espèce humaine, possède sa propre échelle de temps et elle ne saurait se restreindre au temps de la naturalité. Insistons bien sur cela : cette échelle de temps de la vraie Nature, qui est indépendante de l'être humain, fixe une limite à la puissance humaine. Rappeler l'existence de cette limite, c'est détruire d'un coup le dogme du progrès tel qu'il s'est instauré après la seconde guerre mondiale : que l'Homme peut domestiquer la nature à volonté, car il est plus rapide qu'elle. Tout au plus ce dogme admet-il la sylviculture : on accepte que la sylviculture puisse s'effectuer à l'échelle de plusieurs générations d'Hommes. Et encore, on plante à tour de bras du résineux, qui « pousse plus vite »... Dogme, quand tu nous tiens !

L'échelle de temps de la nature est un premier niveau de subtilité, que peu de gens atteignent, et c'est très bien pour ceux qui l'ont atteint. Mais il y a un deuxième niveau de subtilité du concept de Nature, qui est aussi omis par la naturalité. Si l'on pense en termes de naturalité, la vraie nature est celle des réserves : dans ces espaces à l'accès réglementé, la Nature vit sa vie, et le gestionnaire s'assure que la société la dérange le moins possible. Et en traversant une réserve ou un parc

national, en restant bien sur les sentiers balisés, on s'émerveille devant cette nature intacte, que l'on imagine secrètement vierge. Or en Allemagne comme en France, il faut savoir que la vraie nature, telle que nous l'entendons, n'existe pas. Pas du tout. On me rétorquera que la vraie nature existe bel et bien encore dans ces réserves et parcs justement, ces rares endroits où l'Homme de par les méandres de l'histoire n'est quasiment jamais intervenu. Un tel espace sauvage, intouché depuis des siècles : que peut-on vouloir de mieux en termes de qualité de nature, me demanderez-vous ?

Eh bien, considérons la nature d'Europe, telle que nous pouvons la voir dans ces espaces les mieux protégés, et celle de Nouvelle-Calédonie, ou des îles de Polynésie (deux endroits où nous avons vécu). Quelle différence essentielle voyez-vous entre la nature des contrées d'Europe et des contrées d'Outre-Mer ? Pour ceux qui n'ont pas eu la chance d'y vivre ou de visiter ces pays d'outre-mer, et pour ceux qui n'auraient pas remarqué, c'est que dans ces pays, la Nature, qui est la vraie Nature telle que nous l'entendons, n'est pas entourée de barbelés ni de textes de loi. Elle est partout, elle est tout, elle est une immensité non délimitée, dans laquelle l'Homme n'est qu'un invité, qui n'occupe qu'un espace ponctuel et limité. Dans ces contrées peu peuplées et éloignées du cœur de la civilisation occidentale, la Nature est l'environnement de l'Homme, tandis qu'en Europe, la Nature n'est qu'une (très) petite partie de l'environnement. Plus que les barbelés, c'est le quadrillage de routes, de villages et de villes, qui fait que la Nature est toujours un espace délimité. Allons faire une randonnée dans n'importe quel pays d'Europe, et nous ne pourrons pas nous empêcher de penser : « De l'autre côté de la montagne il y a telle ville. Au milieu de la forêt il y a telle route. De l'autre côté de la dune il y a telle piste cyclable. À tel endroit autour du lac il y a telle auberge ». La Nature européenne, on en fait le tour, on grimpe à son sommet, on en a un point de vue. Dans d'autres contrées, ce n'est pas cela la Nature : on ne peut pas en faire le tour, on ne peut pas la gravir, on ne peut pas la voir dans son ensemble. L'éducation populaire, encore une fois, ne peut pas

enseigner cette deuxième subtilité. Cette non-délimitation est en fait *la deuxième porte d'accès à la vraie Nature, la porte de l'espace*. Il faut ouvrir cette porte, et aller au-delà, pour faire la rencontre avec la vraie Nature.

Là encore, admettre que la Nature est ce qui n'est pas délimité, c'est abattre le dogme du progrès évoqué précédemment. C'est même abattre la culture occidentale, qui repose sur la *maîtrise de l'espace*. Qui veut d'une telle Nature omniprésente, si le prix à payer pour cela est de remettre en question les fondements de notre société ? Qui ose même penser à cela ? C'est une subtilité qui est en fait quelque chose de très simple, de très basique, de très évident. Mais de cette évidence, nous Européens sommes quasiment tous très très éloignés.

Jamais deux sans trois, dit le dicton. Concevoir la Nature non comme une naturalité, mais comme une Nature sauvage, qui est au-delà de tout contrôle humain, implique un troisième niveau de subtilité, lui aussi omis par le concept de naturalité. Dans les contrées peu urbanisées, en dehors de l'espace de vie que l'Homme se délimite pour lui-même, on dit qu'il y a un danger de devenir fou pour l'individu qui se perdrait dans la Nature. Isolé dans la Nature, l'Homme en tant qu'être social se déconstruit. Sans les repères psychologiques donnés par la vie sociale, seul dans la Nature infinie, l'être humain est... qu'est-il, au juste ? C'est une question profonde. La vraie Nature a le pouvoir de faire douter l'être humain de son ... humanité³. Envisageons un instant les choses en nous mettant du côté de la Nature. La Nature n'a aucun besoin de l'être humain pour exister, pour se maintenir, pour évoluer. Il faut contempler au moins une fois dans sa vie des îles, des rivages, des baies, des forêts où l'on ne trouve nul chemin, nul

3 Ce n'est pas un hasard si, dans les sociétés premières, de nombreux rituels d'initiation à l'origine sacrée du peuple des Hommes et du monde, comportent une phase d'isolement dans la Nature. Durant cette phase, le candidat à l'initiation vit nu, mange des plantes sauvages et doit demeurer invisible à tout être humain. Le lecteur trouvera d'amples explications dans les ouvrages de Mircea ELIADE.

abri, nulle trace de présence humaine. Et alors on saisit la dualité de l'existence humaine, entre Nature et Société.

Que fait l'Homme dans la société ? Eh bien tout simplement, tout d'abord il aménage son espace de vie : il coupe des arbres, il fait un abri, il fait un chemin, il fait un foyer... Et en artificialisant la nature, même au plus faible degré, la nature influence d'une façon étrange l'être humain : elle lui renvoie une certaine image de lui-même, une certaine image d'architecte pourrait-on dire. La Nature vraie, intouchée, ne renvoie à l'Homme aucune image. Elle déçoit et elle trouble inévitablement, car elle n'est pas le miroir auquel on s'habitue en tant qu'être humain actif dans la société. Au contraire d'un parc urbain, ou d'un jardin, qui inévitablement nous renvoient une image de nous-même et de la société. La maîtrise de la nature, les possibilités techniques de percer en elle des chemins (conquête des terres, puis des mers et de l'espace maintenant), n'est-elle pas une preuve que nous aimons brandir fièrement lorsque nous parlons de société « évoluée » ? Le troisième niveau de subtilité du concept de Nature est donc celui de la réflexion ; *la troisième porte pour accéder à la vraie Nature est en fait un miroir, le miroir de notre propre image*. Après avoir passé les portes du temps et de l'espace, il faut oser aller au-delà de ce miroir, pour rencontrer pleinement la vraie Nature.

LA PROTECTION DE LA NATURE ENTRE MATÉRIALISME ET ÉPANOUISSEMENT HUMAIN

Revenons à notre question originelle. En écrivant ces pensées sur la vraie Nature, qui n'existe pas en Europe, loin de nous l'idée de minimiser l'importance du travail fourni par les associations de protection juridique de la nature. Certes leur travail ne pourra jamais mettre à portée des Européens la vraie Nature, qui est le berceau de notre espèce. Mais les espaces naturels intacts conservent au moins le *souvenir* de cette vraie Nature, et ils rappellent à celui qui veut bien l'en-

tendre que la vraie Nature ne doit pas disparaître sous peine d'oublier nos origines.

Si on lit les journaux locaux, on peut constater que les attaques contre les associations de protection de la nature sont régulières. Ces attaques, et les ripostes par communiqué de presse des associations, de par leur régularité, laissent penser que la protection de la nature se résume à une lutte législative, plutôt très matérialiste et éloignée de la vraie Nature. Effectivement : d'une part sur le terrain, lorsque les décisions doivent être prises, par exemple sur un projet de comblement de zone humide pour construire une route, il faut être rationnel, il faut « coller » à la réalité. Quand la Nature est détruite par bétonnage, c'est irrémédiable. D'autre part, la protection par enclosure et la protection juridique ne font de sens que par rapport au concept de naturalité, c'est-à-dire par rapport aux moyens possibles de gestion de la nature. Revenons donc à notre question initiale : « A quoi ça sert de protéger la Nature ? ». Les méthodes actuelles de protection de la nature servent à :

- Garantir sa dimension romantique ;
- Garantir sa dimension utilitariste ;
- Garantir, dans les réserves où quasiment personne ne voit la nature ni ne l'utilise, l'existence d'une certaine biodiversité non influencée par l'Homme (et nous rajoutons, sans que cela figure dans les documents officiels, un certain souvenir de la vraie Nature).

Si ces objectifs sont atteints par la déclaration de certains espaces comme espaces remarquables, comme ZNIEFF, comme zone Natura 2000... ou par l'action en justice, c'est très bien. Mais cela n'est pas tout. Ces méthodes de protection, de par les émotions souvent vives qu'elles suscitent, de par les morts parfois qu'elles engendrent, tendent à faire occulter la subtilité du concept de Nature. À elles seules, nous pensons que ces mesures ne suffisent pas pour permettre à la population d'accéder à la vraie Nature.

Les subtilités des niveaux du concept de Nature, et les termes que nous avons choisis (des portes et un miroir) peut sembler bien ésotérique. Donc, la protection de la Nature est-elle in fine une démarche ésotérique ? Nul doute que certaines personnes vivent cela ainsi : l'accès à la vraie Nature est un accès à l'essence primordiale de l'être humain. Sans aller aussi « loin », il suffit de rappeler qu'étudier et respecter la Nature ne sont pas seulement des démarches à visée économique (connaître la nature pour l'utiliser dans le cadre d'une entreprise), scientifique (découvrir de nouvelles lois de la nature) ou politique (créer une société totalement durable). Il y a deux aspects, très pragmatiques, à considérer :

1. Un aspect individuel, c'est-à-dire que chacun construit son être par rapport à la complexité et au mystère que représente la Nature. C'est si banal, mais un enfant peut-il construire sa personne s'il ne se confronte pas aux animaux, aux étendues apparemment sans limite de l'océan, du désert ou de l'espace ? S'il ne se confronte pas aux grottes, aux profondeurs des lacs, à l'obscurité des forêts, au mode de vie bien particulier des animaux nocturnes (pour ne citer que ces exemples) ? Nous avons du mal à imaginer comment notre société pourrait perdurer si la vraie Nature venait à disparaître totalement : cette disparition ne pourrait qu'induire un déséquilibre psychologique généralisé⁴.

4 Faisons une parenthèse pour élargir un peu le propos. Le mystère de nos origines et le mystère qui est en nous (l'inlassable question du sens de la vie qui nous taraude) sont certes des doutes, des curiosités, des vides, mais curieusement ce sont de solides piliers sur lesquels chacun de nous construit quand même sa personnalité (que ce soit pour devenir spirituel comme pour, au contraire, devenir scientifique). Peut-on imaginer qu'un enfant qui naîtrait d'un utérus artificiel et qui serait élevé sans jamais prendre contact avec ces archétypes de la nature, puisse être équilibré psychologiquement sinon heureux ? Et constatons aujourd'hui le nombre important de films de science-fiction, qui tous sont négatifs : tous posent la fin de l'équilibre écologique de notre planète, tous posent un être humain qui a perdu une fondation de son identité. Pensez à Star Trek, plus précisément à la série *The Next Generation*, au milieu des années 1990. Cette série était tout à fait optimiste : elle illustrait un être humain qui développe tout son potentiel humaniste et technique, dans le res-

2. Et un aspect social : la nature a une fonction de miroir de l'humanité. En observant comment une société interagit avec la Nature, on voit si la société est ouverte sur l'inconnu ou au contraire si elle est fermée sur elle-même (c'est-à-dire fixée sur ses idées). Dans le premier cas, la société est apte à évoluer, à résoudre ses incohérences, à se construire un futur. Dans le second cas, elle ne l'est pas, elle se justifie en répétant sans cesse qu'il ne saurait y avoir d'autre nouveauté que de refaire ce que l'on faisait avant. Force est de constater qu'aujourd'hui notre société semble fixée sur la technocratie et sur les intérêts financiers : la même chanson depuis 1950...⁵

Il ne faut donc pas occulter les dimensions subtiles du concept de Nature, car ce sont elles qui *sur le long terme* donnent un sens et une direction à la protection de la Nature. C'est la vraie Nature que défendent indirectement les associations de protection de la nature. Cette vraie Nature est riche de promesses pour le futur, car elle invite l'être humain à arrêter de se regarder dans le miroir, bref à être moins nombriliste, et à être plus imaginatif. Une humanité fermée sur elle-

pect de la Nature et de lui-même. À notre connaissance depuis cette date, il n'y a plus de science-fiction positive sur les écrans. On a du mal à l'imaginer, nous semble-t-il. L'actuelle science-fiction négative (*Alien*, *Avatar*, *Hunger Games*, *Rid-dick* et même les films *Star Trek*...) traduit vraisemblablement notre peur de perdre cette fondation de nous-même, et ainsi de nous aliéner, peur dont les causes sont bien réelles et actuelles (effondrement de la biodiversité, artificialisation galopante des campagnes, émissions de CO₂ en hausse...)

- 5 Par exemple on continue à urbaniser sans aucun scrupule, tout en faisant de grands discours sur le développement durable. Ainsi, dans le journal local *La Manche Libre* du 1^{er} août 2015, on peut lire que sur le territoire de l'ancienne communauté de communes de Sainte-Mère-Église, 111,5 hectares de terres agricoles seront artificialisés. Or cet espace compte environ seulement 6000 habitants ! Le journaliste précise que « le total de la consommation d'espace reste élevé au regard de l'enjeu de modération de consommation des espaces agricoles ». À peine un regret pour cet enjeu jugé négligeable par les élus : seuls 3 élus sur 30 ont voté contre. De toute façon, le lait normand ne vaut plus rien, il n'y a presque plus d'agriculteurs, autant bétonner les terres. Or ces prairies créaient de l'emploi dans les années 1950, alors pourquoi ne le pourraient-elles pas à nouveau ? « Je ne vois que ce que je connais, et je ne connais que ce que je vois », ou comment une bille qui tourne au fond d'un seau a l'impression d'avancer...

même, malgré tous les talents qu'elle pourrait comporter, serait vouée à l'extinction, car elle aurait oublié de par son isolement, ce que signifie s'adapter.

CONCLUSION

Nous avons découvert deux méthodes de protection de la nature, par l'enclosure et par l'action juridique. Nous avons découvert le concept de naturalité. Nous avons exploré les dimensions subtiles du concept de Nature. Nous en avons déduit que la protection de la Nature ne doit pas faire occulter ces dimensions subtiles, sous peine de perdre le cap, ce qui serait dommageable pour toute la société. Quand l'Homme prend soin de la nature, il prend soin de lui-même, dans toutes les dimensions de son être.

Il est regrettable que pour cette conception de la vie, en France, un martyr⁶ dut être offert. Rappelons-nous aussi qu'en Amérique du Sud, aujourd'hui, des peuples aborigènes qui prônent l'harmonie avec la Nature se font tuer par des mercenaires à la solde de l'industrie du bois, afin de récupérer leurs terres, afin qu'un Européen puisse acheter en supermarché une table de jardin en bois exotique, à un prix bas obtenu grâce à une lutte mémorable (la grande distribution ne dit-elle pas elle-même mener une « guerre » contre les prix élevés ?)

La protection de la Nature doit donc servir à permettre une certaine harmonie entre l'Homme et la Nature ainsi qu'une certaine harmonie entre les Hommes eux-mêmes.

6 C'est ainsi que fût désigné, par les associations écologistes, le jeune militant mort à Sivens. On pourrait critiquer l'usage superlatif de « martyr » par ces associations, qui s'inscrirait dans une stratégie de communication envers le peuple et surtout envers les médias de masse. Mais pour nombre d'écologistes, véritablement, c'est à une guerre contre la Nature que se livre la société moderne, et donc le terme en question leur paraît pleinement justifié.